

Communiqué de presse

Paris, le mardi 9 août 2022

Pose de la passerelle du Centre Aquatique Olympique : une opération d'ampleur réalisée avec succès !

À deux ans de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, la Métropole du Grand Paris franchit une étape fondamentale et symbolique avec la pose de la passerelle piétonne et cycliste qui reliera deux sites majeurs de compétition, le Stade de France et le Centre Aquatique Olympique dont la Métropole est maître d'ouvrage.

Cette passerelle permettra de faciliter les déplacements pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle offrira également à terme, une infrastructure pérenne créant une jonction entre le futur quartier de la Plaine Saulnier et le Stade de France en favorisant l'usage des mobilités douces.

Une passerelle pour fluidifier le parcours des visiteurs et des métropolitains pendant et après les Jeux

Constituée d'une structure métallique de 100 mètres de long, la passerelle traverse, sans appui intermédiaire, les 13 voies de circulation de l'autoroute A1 et l'avenue du Président Wilson, pour assurer une liaison entre le Stade de France et le Centre Aquatique Olympique qui accueillera les épreuves de natation artistique, de water-polo et de plongeon. Le franchissement constitue un ouvrage nécessaire au bon déroulement des Jeux permettant un déplacement optimal et apaisé des usagers grâce à un passage de 18 mètres de largeur utile.

Alors que la plupart des sites dédiés aux Jeux existent déjà ou seront mis en place de manière temporaire, le Centre Aquatique Olympique et le Franchissement piéton feront partie des principales infrastructures construites puis conservées en héritage pour les métropolitains, sous le pilotage de Quentin GESELL, Vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué au Développement sportif, Maire de Dugny. Véritable espace public de liaison entre deux quartiers de la Métropole, la passerelle est un élément clé du futur axe est-ouest du quartier « Saulnier ». Elle permettra ainsi, en héritage, de créer une continuité de circulation par la résorption de la coupure formée par l'A1 tout en favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables.

« Avec cette opération d'ampleur, la Métropole du Grand Paris répond à un enjeu fort de mutabilité en offrant des infrastructures innovantes et performantes nécessaires à l'accueil des Jeux et utiles ensuite aux métropolitains. Elle construit ainsi un héritage durable pour tous ! Je salue le professionnalisme et l'implication des équipes et des entreprises dans le succès de cette réalisation de haute technicité », indique Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

Une opération de 54 heures, véritable prouesse technique réalisée avec succès

En présence de Jean-Michel GENESTIER, Conseiller métropolitain délégué à la Logistique métropolitaine, Maire du Raincy, Hervé GICQUEL, Conseiller métropolitain délégué aux infrastructures aux équipements structurants, à l'amélioration de l'intégration des abords des autoroutes urbaines, Maire de Charenton-le-Pont, et Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis, un moment fort a été organisé ce mardi 9 août à 11h sur le parvis du Stade de France. Une séquence ouverte au public pendant laquelle le ripage de la passerelle a été réalisé au milieu de l'autoroute A1, avec des prises de vue spectaculaires.

Contact presse – presse@metropolegrandparis.fr

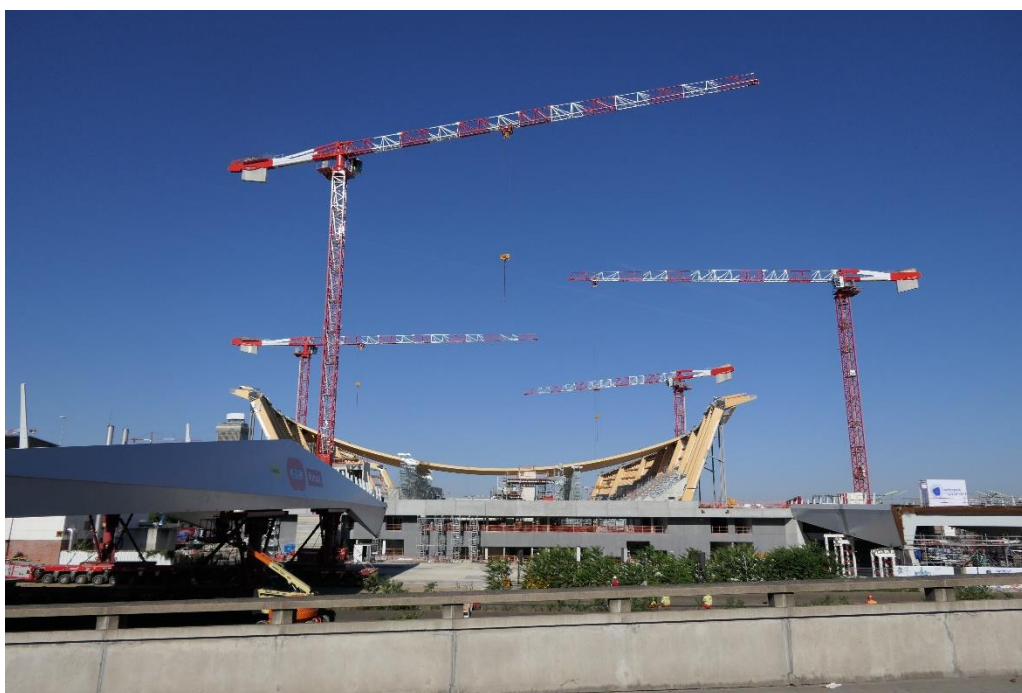
Préparée depuis plus de 15 mois, la pose de la passerelle, réalisée par la Métropole du Grand Paris, son concessionnaire SIMBALA et les entreprises Bouygues Travaux Publics, Eiffage Métal, Mammoet et Aximum notamment, est une opération précise et millimétrée qui a permis de déplacer le tronçon principal de 70m pesant 900 tonnes. La structure préassemblée sur le chantier du Centre Aquatique Olympique a été finalisée grâce à une opération dite de « ripage » consistant en une rotation de 90° puis une translation de 150 mètres de la passerelle jusqu'à son emplacement définitif. La manœuvre mobilisant plus de 120 personnes, a duré 10 heures nécessitant une coupure de 54h de l'autoroute A1 et de l'avenue du Président Wilson, entre le mardi 8 août à 22h et le jeudi 11 août 2022 à 4h.

Pour mener à bien cette action d'ampleur, la Métropole du Grand Paris et SIMBALA ont travaillé en étroite collaboration avec le Département de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, Plaine Commune, la Ville de Saint-Denis, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et la Direction des Routes d'Île-de-France. Ainsi des études approfondies ont été menées afin d'identifier la période la moins pénalisante pour fermer l'autoroute A1 et l'avenue du Président Wilson, tout en mettant en place des déviations et des itinéraires de substitution pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons et en menant en parallèle une large campagne de communication préalable annonçant l'opération.

Le franchissement en chiffres

- Une opération de **54 heures**
- **100 mètres de long** dont 70 mètres de portée pour la travée principale
 - 1300 tonnes dont 900 tonnes pour la travée principale
 - **15 mois** de préparation
- **20 mètres de largeur totale** dont 18 mètres de largeur utile en phase Jeux
12 mètres de largeur utile en phase héritage

[Le dossier de presse est téléchargeable sur ce lien](#)



[D'autres photos sont disponibles ici](#)

